

État islamique : une pétition pour rapatrier les enfants français

par JULIE CLORIS



Des centaines de femmes et d'enfants, sortis le 5 mars du réduit de Baghouz, à l'est de la Syrie, attendent de rejoindre les camps surveillés par les Forces démocratiques syriennes. AFP / DELIL SOULEIMAN

Deux avocats parisiens, des magistrats, des politiques, des artistes, défendent que les enfants, qui seraient une centaine au Kurdistan syrien, n'ont pas choisi de rallier Daech.

Des comédiens, des magistrats, une poignée de politiques se sont réunis autour de deux avocats pour appeler au retour des enfants des combattants de Daech, survivant dans des conditions dramatiques dans des campements en Syrie.

La romancière **Marie Desplechin**, les comédiens **Anny Duperey**, **Philippe Torreton**, **Valeria Bruni-Tedeschi**, **Eric Ouzounian**, père d'une victime du Bataclan âgée de 17 ans, l'ancien député PS **Sébastien Pietrasanta**, les cinéastes **Romain Goupil** et **Élie Chouraqui**, se sont associés à l'appel de M^{es} **Marie Dosé** et **Henri Leclerc**.

La première, avocate de plusieurs femmes actuellement retenues dans des camps, fait partie du trio d'avocats qui a récemment attaqué l'État français devant l'ONU pour violation de la convention internationale des droits de l'enfant. Le second est un ténor du barreau de Paris, qui a notamment défendu Omar Raddad.

« Ils sont victimes du choix des adultes »

« Actuellement, des enfants français, dont plus des deux tiers ont moins de six ans, sont détenus arbitrairement au Kurdistan syrien dans des conditions extrêmement précaires les exposant directement à un risque de mort. Ils sont une centaine ; certains sont nés en Syrie quand d'autres ont été emmenés par leurs parents ou l'un d'entre

eux. Aucun n'a choisi de naître sur zone ou de rejoindre Daech. Ils sont victimes du choix des adultes. Ils sont, tout simplement, des victimes de guerre », écrivent-ils sur le site Internet qui permet de signer l'appel.

Lancée sans aucune publicité, ce lundi, la pétition avait recueilli en tout début d'après-midi près d'un millier de signatures par le bouche-à-oreille des réseaux sociaux.

Alors que Baghouz, en Syrie, charrie ses derniers combats, et que des centaines de familles tirées de la dernière poche de résistance de Daech grossissent les camps de réfugiés, en France on continue de s'interroger sur le sort des « revenants ». En Grande-Bretagne aussi, où l'opinion a été secouée ces derniers jours par la mort du bébé de **Shamina Begum**, Britannique de 19 ans qui implorait de rentrer dans sa famille, quitte à être jugée à Londres, pour ne pas perdre le dernier de ses trois garçons.

Affirmant juger au cas par cas, la France semble, selon les pétitionnaires, avoir choisi l'attentisme, se rangeant derrière la difficulté logistique à « *aller chercher* » des familles en Syrie, pays avec lequel les relations sont rompues. Et les 70 enfants qui devaient être rapatriés l'été dernier n'ont, semble-t-il, toujours pas mis le pied en France.

Depuis le contingent a grossi, pour atteindre 150 enfants en octobre. Ils ne seraient plus qu'une centaine aujourd'hui, dont plus de la moitié a moins de 6 ans. La faim, le froid, l'absence de soins, sont leur quotidien.

Les « lionceaux du califat »

« Ces enfants ne deviendront des bombes à retardement que si la France persiste à refuser leurs rapatriements : en Syrie, Daech et les groupuscules terroristes n'attendent qu'une chose ; les récupérer pour mieux les former à devenir des enfants soldats et à haïr les valeurs que nous portons. Ces mêmes valeurs qui nous obligent à protéger, secourir et sauver des enfants qui ne sont coupables de rien », défendent les avocats et leurs soutiens.

La France a pourtant déjà récupéré des « lionceaux du califat » : en 2017, 44 enfants de la guerre avaient été accueillis en Seine-Saint-Denis, au sein d'un dispositif imaginé pour les protéger de l'exposition, des conséquences d'une prime enfance chahutée, voire traumatisante, et de la séparation d'avec leur mère. Sur ces 44 enfants, 33 étaient nés en France, les autres en Arabie saoudite, en Irak, en Syrie, et en Turquie. Selon M^{es} Dosé et Leclerc, depuis le début de la guerre, 84 enfants français ont pu rentrer en France, grâce à l'énergie déployée par leurs familles. ■